Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260303-DP_2026_021-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

DÉCISION DU PRÉSIDENT
DP_2026_021

Décision du Président
DP_2026_021_ Révision de la toiture

Le Président,

Considérant que dans le cadre du fonctionnement du FIL, des fuites ont été repérées. Après analyse technique, il convient de réaliser une révision globale de la toiture pour résoudre durablement ce problème.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération no 2020.089 du Conseil d'Agglomération en date du 23 juillet 2020 portant délégation du Conseil d'Agglomération au Président,

DÉCIDE :

Article 1 – **D'APPROUVER** les devis de l'entreprise NIEL, pour les montants de 188,54 € hors taxes (réparations urgentes) et de 6498 € hors taxes (révision globale) ;

Article 2 – **D'AUTORISER** le Vice-président délégué à effectuer tous les actes se rapportant à l'exécution de la présente décision ;

Article 3 – **D'INFORMER** le Conseil communautaire lors d'une prochaine réunion du Conseil.

Fait à La Selle-en-Luitré, le 03/03/2026

Patrick MANCEAU
Président

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président délégué

BALLUAIS Michel

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION